

B.T.S - SYSTEME ELECTRONIQUE -

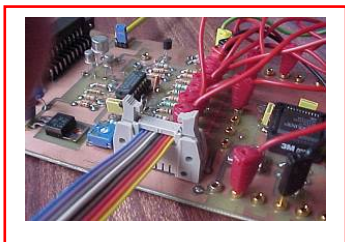
FORMATION EN ALTERNANCE

1. DEFINITION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le technicien supérieur en système électronique assure la conception, la réalisation et la maintenance des équipements électroniques. Son domaine de compétence est centré sur le signal, l'acquisition, le traitement analogique, le traitement numérique et son exploitation.

Ce collaborateur, intégré au sein d'une équipe technique sera chargé de l'élaboration de nouveaux produits, de l'étude et du développement de systèmes de tests.

Exemples de missions confiées par les entreprises d'accueil :



- Analyse de cahier des charges et documents techniques ;
- Etablissement de schémas fonctionnels sur de nouveaux produits ;
- Elaboration et mise au point de logiciels associés aux produits ;
- Utilisation d'outils de conception assistée par ordinateur ;
- Recherche et choix de composants ;
- Fabrication et mise en œuvre de maquettes ou prototypes ;
- Participation à l'élaboration de documents de fabrication ;
- Etablissements des spécifications électriques nécessaires à la réalisation de circuits spécifiques ;
- Utilisation de logiciels de simulation ;
- Mise en œuvre de bancs de mesures ;
- Rédaction de dossiers de mesures concernant l'étude d'un produit ;
- Elaboration de procédures de contrôles et de tests pour la maintenance.

Grâce à la formation dispensée au CFAI et dans l'entreprise d'accueil, les titulaires du BTS auront acquis les compétences nécessaires à **l'approche de leur futur métier.**

2. CONTENU DE LA FORMATION :

La formation se déroule alternativement deux semaines au CFAI, deux semaines en entreprise.
Durée de la formation : deux années.

1^{ère} Année		2^{ème} Année	
Enseignements généraux et techniques		Enseignements généraux et techniques	
<ul style="list-style-type: none"> . Expression française . Approche de la communication en entreprise . Langue vivante étrangère : Anglais . Mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> . Electronique numérique . Electronique de puissance . Electronique analogique . Physique appliquée à l'électronique . Programmation . Simulation . Réalisation de projets 	<ul style="list-style-type: none"> . Expression française . Approche de la communication en entreprise . Langue vivante étrangère : Anglais . Mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> . Electronique numérique . Electronique de puissance . Electronique analogique . Physique appliquée à l'électronique . Programmation . Simulation . Réalisation de projets

3. SUIVI DE LA FORMATION :

Un **carnet de suivi** sera remis à chaque apprenti(e) et maître d'apprentissage, afin de permettre une meilleure adéquation entre la formation technique et l'activité réelle en entreprise.

Ce manuel se veut être :

- un guide pour **l'évolution de la formation** de l'apprenti(e) dans son entreprise,
- un **outil d'évaluation** des objectifs à atteindre,
- un support pour l'élaboration du **rapport d'activités** de 1^{ère} année et du **thème industriel** de 2^{ème} année,
- un **document de liaison** entre les deux pôles de formation.

4. DEBOUCHES :

Le titulaire du BTS Système Electronique peut exercer ses compétences dans les entreprises suivantes :

- les entreprises développant des systèmes ou des éléments de systèmes alliant l'électronique à l'informatique,
- les constructeurs de biens d'équipements électriques ou électroniques.

5. PUBLIC CONCERNE :

Tout candidat titulaire d'un BAC STI Génie Electronique ou d'un BAC S ou autres titres homologués.

6. CONDITIONS D'ADMISSION :

- examen du dossier,
- entretien individuel,
- être retenu(e) par une entreprise.